

### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Nickel(II) acetate tetrahydrate  
Référence de produit : GX9017  
Numéro CAS : 6018-89-9  
Numéro EINECS : 206-761-7

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

PC21: Substances chimiques de laboratoire.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

|                   |                              |       |                        |
|-------------------|------------------------------|-------|------------------------|
| Nom de la société | : Glentham Life Sciences Ltd | Tél   | : +44 (0) 2033 978 798 |
|                   | Unit 5 Ingoldmells Court     | Fax   | : +44 (0) 2033 978 909 |
|                   | Edinburgh Way                | Email | : info@glentham.com    |
|                   | Corsham                      | Web   | : www.glentham.com     |
|                   | Wiltshire, SN13 9XN          |       |                        |

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence: +44 (0) 2033 978 798 (09.00 - 17.00 GMT)

#### 1.5 REACH

Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car cette substance ou ses usages sont exempts d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou bien l'enregistrement est prévu pour une date ultérieure.

---

### 2. Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CLP)

Acute Oral Tox. 4, Acute Inha. Tox. 4, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, Muta. 2, Carc. 1A, Repr. 1B, STOT RE 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Éléments d'étiquetage (CLP)

##### Pictogrammes de danger



**Mentions d'avertissement** Danger

##### Mentions de danger

|       |   |
|-------|---|
| H302  | Nocif en cas d'ingestion.   |
| H317  | Peut provoquer une allergie cutanée.  |
| H332  | Nocif par inhalation.   |
| H334  | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. |
| H341  | Susceptible d'induire des anomalies génétiques.   |
| H350i | Peut provoquer le cancer.   |
| H360  | Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.  |
| H372  | Risque avéré d'effets graves pour les organes.  |
| H410  | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.               |

##### Conseils de prudence

|             |   |
|-------------|---|
| P201        | Se procurer les instructions avant utilisation.   |
| P261        | Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  |
| P273        | Éviter le rejet dans l'environnement.   |
| P280        | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  |
| P301 + P312 | EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.   |
| P304 + P341 | EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| P308 + P313 | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.   |

#### 2.3 Autres dangers

##### PBT

Cette substance n'est pas identifiée comme substance PBT.

---

### 3.0 Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Substances

Nom du produit : Nickel(II) acetate tetrahydrate  
Numéro CAS : 6018-89-9  
Numéro EINECS : 206-761-7

MW: 248.84  
MF : Ni(OCOCH<sub>3</sub>)<sub>2</sub> · 4H<sub>2</sub>O

---

#### 4.0 Premiers secours

##### 4.1 Description des premiers secours

###### Contact avec la peau

Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Tremper la peau affectée dans beaucoup d'eau pendant 10 minutes ou plus si la substance persiste sur la peau. Consultez un médecin.

###### Contact avec les yeux

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consultez un médecin.

###### Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer le vomissement. Si le blessé est conscient, lui donner immédiatement 1/2 litre d'eau à boire. Consultez un médecin.

###### Inhalation

Consultez un médecin. Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération.

##### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

###### Contact avec la peau

Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

###### Contact avec les yeux

Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

###### Ingestion

Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque d'écoeurement et de douleur d'estomac. Risque de vomissement.

###### Inhalation

Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.

###### Effets différés / immédiats

Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

##### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

###### Traitement immédiat / spécifique

Non applicable.

---

#### 5.0 Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1 Moyens d'extinction

Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau. Moyens d'extinction appropriées à la zone incendiée.

##### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

###### Dangers d'exposition

En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

##### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

---

#### 6.0 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

##### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

###### Précautions individuelles

Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. A l'extérieur, ne pas approcher en direction du vent arrière. A l'extérieur, veiller à ce que les personnes présentes soient du côté du vent et loin de la zone dangereuse. Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Ne pas faire de poussière.

##### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières.

##### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

###### Procédures de nettoyage

Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés. Le nettoyage ne doit être exécuté que par du personnel qualifié qui connaît bien la substance spécifique.

##### 6.3 Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

---

### 7.0 Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Cond's pour la manipulation

Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Éviter la formation ou la présence de poussière dans l'air. Éviter tout contact direct avec la substance.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Conditions de stockage

Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé. Éviter tout contact avec l'eau ou l'humidité. Le sol du magasin de stockage doit être imperméable pour empêcher la fuite de liquides.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

---

### 8.0 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition

Non applicable.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

##### Mesures d'ordre technique

Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Le sol du magasin de stockage doit être imperméable pour empêcher la fuite de liquides.

##### Protection respiratoire

Appareil de protection respiratoire avec filtre à particules. Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence.

##### Protection des mains

Gants de protection.

##### Protection des yeux

Lunettes de sécurité. S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate.

##### Protection de la peau

Vêtement de protection.

---

### 9.0 Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                   |        |        |
|-------------------|--------|--------|
| Forme Physique:   | Poudre |        |
| Couleur:          | Vert   |        |
| Densité relative: | ~1.8   | [g/ml] |

#### 9.2 Autres informations

Non applicable.

---

### 10.0 Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

##### Réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

#### 10.4 Conditions à éviter

Chaleur.

#### 10.5 Matières incompatibles

##### Matières à éviter

Acides forts. Oxydants forts.

---

### 11.0 Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité

Non applicable.

#### 11.2 Informations sur les effets toxicologiques

##### Contact avec la peau

Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

##### Contact avec les yeux

Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

##### Ingestion

Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque d'écoeurement et de douleur d'estomac. Risque de vomissement.

##### Inhalation

Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.

##### Effets différés / immédiats

Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

##### Autres informations

---

### 12.0 Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Non applicable.

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Non biodégradable. Biodégradable.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune bioaccumulation éventuelle. Bioaccumulation éventuelle.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Absorbé rapidement par la terre.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas identifiée comme substance PBT.

#### 12.6 Autres effets néfastes

Écotoxicité négligeable. Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes du sol.

---

### 13.0 Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### Opérations d'élimination

Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée pour l'élimination des déchets.

##### Note

L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

---

### 14.0 Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

UN3077

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Nickel(II) acetate tetrahydrate)

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

9

#### 14.4 Groupe d'emballage

III

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

N/A

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune précaution particulière.

---

### **15.0 Informations réglementaires**

**Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Non applicable.

**Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

---

### **16.0 Autres informations**

**Autres informations**

Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No 453/2010.

**Désistement juridique**

Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.